

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Le Saint-Père Benoît XV et les prisonniers de guerre. — V Précieux conseils aux collégiens. — VI Au Bon-Pasteur. — VII Retraite fermée à la Villa Saint-Martin, à l'Abord-à-Plouffe, pour les marchands et les hommes d'affaires.

AU PRONE

Le dimanche, 30 mai

On fait la consécration à la sainte Trinité (1) ;

On annonce :

La clôture du mois de Marie (2) et l'ouverture du mois du Sacré-Coeur (3) ;

La Fête-Dieu, sa solennité extérieure et sa procession; le salut chaque jour de l'octave.

Dans quelques diocèses (autres que Montréal), vendredi samedi et dimanche, triduum eucharistique (4);

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu, (cette année, le jeudi, 3 juin), mais on doit les exhorter à le faire.

On trouve à la fin de l'Ordo, p. LVII (et LXXI) la consécration "O très doux Jésus" propre à ce triduum.

(1) Indulgence plénière pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se *confessent, communient et prient* aux intentions du pape (1er juin 1906).

(2) Pour les indulgences du mois de Marie, voir le No 16.

(3) Les exercices du mois du Sacré-Coeur donnent droit aux indulgences suivantes :

1o Pour les exercices *privés* : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour (30 mai 1902) ; 2o Indulgence plénière pour les 30 *exercices privés* (ou public), pourvu qu'on se *confesse, communie et prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902) ;